



## Changement de grille salariale et catégorie

-----  
Par Nounoud

Bonsoir,

Etant de grade aide soignante dans la fonction publique hospitalière mais agent d'accueil depuis 4 ans par choix et après avoir postulé sur ce poste.

Il semblerait que notre nouveau drh souhaite me faire passer dans la grille salariale d'agent administratif en catégorie C alors que je suis en catégorie B en tant que soignante.  
Cela entraînerait forcément une perte de salaire et de primes.

Est-ce légal?

peut-on me l'imposer?

ai-je le droit de refuser?

Merci si il vous est possible de me répondre car cela m'inquiète.